

AAF FRANCE

Société par actions simplifiée

rue William Dian

27620 GASNY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

AAF FRANCE

Société par actions simplifiée

rue William Dian

27620 GASNY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

À l'associé unique de la société AAF FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAF FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 mars 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark inside, followed by a stylized signature in blue ink.

Stéphane MENARD

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2024	31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	194 470	81 523	112 947	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	71 802		71 802	71 802
Constructions	5 037 130	3 279 859	1 757 271	1 934 028
Installations techniques, matériel, outillage	2 608 645	1 997 301	611 344	507 781
Autres immobilisations corporelles	855 011	654 192	200 819	163 946
Immobilisations en cours	2 560 385		2 560 385	1 512 393
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	176 146		176 146	173 464
ACTIF IMMOBILISE	11 503 589	6 012 875	5 490 714	4 363 414
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 367 894		1 367 894	1 007 998
En-cours de production de biens	889 175		889 175	749 465
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	949 311	324 951	624 360	608 642
Marchandises	3 493 020	357 737	3 135 283	2 991 160
Avances et acomptes versés sur commandes	94 608		94 608	850 125
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	10 060 232	305 885	9 754 348	13 961 318
Autres créances	72 419		72 419	1 103 640
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 268 199		1 268 199	1 819 222
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	241 002		241 002	182 121
ACTIF CIRCULANT	18 435 861	988 572	17 447 289	23 273 691
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	29 939 450	7 001 447	22 938 003	27 637 105

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

BILAN PASSIF

Rubriques	31/03/2024	31/03/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 5 707 158)	5 707 158	5 707 158
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	695 450	695 450
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 310 548	1 310 548
Report à nouveau	3 960 072	8 595 652
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(6 894 435)	(4 635 584)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 778 793	11 673 224
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	395 317	451 713
Provisions pour charges	379 241	
PROVISIONS	774 558	451 713
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	6 870 411	6 291 987
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 692 430	267 076
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 130 583	6 600 835
Dettes fiscales et sociales	2 528 103	2 270 717
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	163 115	81 553
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	17 384 652	15 512 168
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 938 002	27 637 105

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/03/2024	31/03/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	13 873 161	11 977 132	25 850 293	30 555 002
Production vendue de services	312 999		312 999	315 352
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	14 186 160	11 977 132	26 163 292	30 870 355
Production stockée			1 121 560	1 151 711
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			11 000	12 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			853 425	646 061
Autres produits			1 160 709	101 326
PRODUITS D'EXPLOITATION			29 309 986	32 781 452
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			(508 974)	(1 004 332)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			15 929 621	19 613 591
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(359 897)	(258 327)
Autres achats et charges externes			6 940 541	7 620 143
Impôts, taxes et versements assimilés			313 598	451 677
Salaires et traitements			7 390 365	6 763 224
Charges sociales			3 436 575	3 164 213
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			387 714	461 118
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 267	212 134
Dotations aux provisions			345 762	6 023
Autres charges			120 645	83 571
CHARGES D'EXPLOITATION			33 999 218	37 113 036
RESULTAT D'EXPLOITATION			(4 689 231)	(4 331 583)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			(3 979)	(782)
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			(3 979)	(782)
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			165 798	18 710
Différences négatives de change			725	1
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			166 524	18 711
RESULTAT FINANCIER			(170 503)	(19 493)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(4 859 734)	(4 351 076)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		6 239
PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 239
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 254 219	289 402
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 345
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	780 482	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 034 701	290 746
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 034 701)	(284 507)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	29 306 008	32 786 910
TOTAL DES CHARGES	36 200 442	37 422 493
BENEFICE OU PERTE	(6 894 435)	(4 635 584)

Annexe aux comptes annuels
Voir le rapport de l'Expert-Comptable

AAF France est spécialisée dans la fabrication et le commerce de tout équipement, produit et machine notamment pour le traitement de l'air et pour la manutention et la fourniture de tout service relatif à cet objet y compris l'ingénierie.

Il s'agit de l'exercice social de la société clos au 31 mars 2024.

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos au 31 mars 2024, s'élève à 22 938 002 €, et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un résultat déficitaire de (6 894 435) €.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 correspondant au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 (homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, publié au JO du 15 octobre 2014), qui annule et constitue une recodification du Plan Comptable Général 1999, complété des règlements publiés depuis cette date et aux principes généralement admis, et plus particulièrement aux règlements ANC n°2018 01 du 20 avril 2018 (homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au JO du 9 octobre 2018).

Les comptes de la société ont été établis dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables, d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2. Règles et méthodes comptables

2.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- Droits de licences 1 à 3 ans

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de fonctionner selon l'utilisation prévue).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation :

- Constructions / bâtiments 20 à 40 ans
- Agencements et aménagements de constructions 5 à 10 ans
- Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériel et outillages industriels 5 à 6 ans 2/3
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel de bureau 10 ans
- Matériel informatique 4 ans
- Logiciels informatiques 1 à 4 ans

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1^{er} janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

La valeur actuelle des immobilisations propres à chaque établissement est évaluée en fonction des performances commerciales dudit établissement.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Les immobilisations corporelles en cours passent de 1 512 393 € au début d'exercice à 2 560 385 € au 31 mars 2024. En effet, AAF entretient un projet SAP en cours et recense les factures SAP qui sont neutralisées en immobilisation pour l'ensemble des entités. De plus, AAF a neutralisé les coûts de l'immobilisation pour le transfert d'EcoParc vers Gasny.

2.2.3. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées ont été évalués à leur valeur nominale. S'ils sont libellés en monnaie étrangère, la conversion en euros a été effectuée sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

2.2.4. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût éventuel de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

La provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours de jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une provision statistique est également constatée pour les stocks à rotation lente.

2.2.5. Les contrats à long terme

Les contrats à long terme, définis comme étant ceux dont l'exécution se déroule sur au moins deux exercices, sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. La production vendue et la marge sont constatées au fur et à mesure de l'exécution des contrats. Aucune marge bénéficiaire n'est retenue tant qu'elle n'a pas été évaluée avec une fiabilité suffisante. Les pertes probables à terminaison sont constatées pour leur totalité dès qu'elles sont prévisibles par la constitution d'une provision pour risques. Le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement est constaté en créances clients.

Les acomptes correspondants figurent au passif en « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ».

Par souci de simplification les contrats à long terme dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 500 000 USD et dont la durée ne dépasse pas 6 mois, sont comptabilisés à l'achèvement.

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

2.2.6. Créances et dettes

La méthode de comptabilisation pour l'évaluation des créances et dettes inscrites en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en cas de perte de valeur des créances, une provision est constatée dans les comptes de l'exercice.

Le poste autres créances passe de 1 103 639 € au début d'exercice à 72 419 € au 31 mars 2024. En effet, après analyse des comptes de TVA étrangères, AAF a conclu que 1M € de TVA étrangère ne pouvait être récupérée en raison de délais dépassés.

2.2.7. Dettes et créances en monnaie étrangère

Au cours de l'exercice, les dettes et les créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances en monnaie étrangère existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan au poste "écart de conversion". Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente.

Les charges et produits en devise sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

La société applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. A ce titre, les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances commerciales, ont été comptabilisés en résultat d'exploitation. Les pertes et gains de change réalisés et latents au cours de l'exercice afférents à des dettes et créances financières, ont été comptabilisés en résultat financier.

2.2.8. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers dont la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable ou certain qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie.

La société comptabilise dans le poste provisions pour risques et charges :

- La provision pour garanties données aux clients (compte tenu d'un délai d'intervention moyen de 12 mois) est constituée de la façon suivante : Les coûts d'intervention des deux exercices précédents sont comparés au chiffre d'affaires des trois exercices précédents. Le pourcentage ainsi déterminé est appliqué au chiffre d'affaires réalisé au cours du dernier exercice. Ce calcul est effectué par secteur d'activité.
- La provision pour licenciement économique.

2.2.9. Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées (ou ont été activées).

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3. Notes sur le bilan

3.1. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée au bilan au 31 mars 2024 pour un montant de 682K €, elle est répartie comme suit :

- Provision pour dépréciation des stocks MFAS	324 951€
- Provision pour dépréciation des stocks marchandises ECOPARC	357 737€

3.2. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale en euros
Actions composant le capital social au début de l'exercice	374 365	15,24
Actions émises pendant l'exercice	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-
Actions composant le capital social en fin d'exercice	374 365	15,24

Le capital social a été entièrement libéré et est détenu à 100 % par AAF McQuay Netherlands B.V

3.3. Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

	Montants en euros
Report à Nouveau de l'exercice précédent	8 595 652
Résultat de l'exercice précédent	(4 635 583)
Prélèvements sur les réserves	-
Total à l'ouverture	3 960 071
Affectations aux réserves	-
Distributions	-
Autres répartitions	-
Report à Nouveau	3 960 071
Total des affectations	3 960 071

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Augmentation de capital	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	5 707 158	-	-	-	-	5 707 157
Réserves légales	695 450	-	-	-	-	695 450
Autres réserves	1 310 548	-	-	-	-	1 310 548
Report à nouveau	8 595 652	- 4 635 584	-	-	-	3 960 071
Résultat	- 4 635 584	4 635 584	- 6 515 194	-	-	- 6 515 193
Total des capitaux propres	11 673 223	-	- 6 515 194	-	-	5 158 033

3.5. Charges à payer

Nature	Montant en euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues	2 973 917
Client avoir à établir	162 586
Dettes fiscales et sociales	
Personnel – provisions pour congés à payer	603 066
Charges sociales sur provisions congés à payer et RTT	301 533
Total	4 041 102

3.6. Produits à recevoir

Nature	Montant en euros
Client – Factures à établir	1 128 269
Total	1 128 269

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

3.7. Charges constatées d'avance

Nature	Montant en euros
Charges ECOPARC	241 002
Total	241 002

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/03/2023
Production vendue de bien	13 873 161	11 977 132	25 850 293
Prestations de services	312 999	-	312 999
Total	14 186 160	11 977 132	26 163 292

4.2. Charges financières

Nature	Montant en euros
Intérêts et charges assimilées	165 798
Différence de change négative	725
Total	166 523

4.3. Produits financiers

Nature	Montant en euros
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(3 978)
Total	(3 978)

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

4.4. Charges exceptionnelles

Nature	Montant en euros
Pertes exceptionnelles	(86 053)
TVA étrangère non récupérable	1 005 171
Charges d'exercice antérieur	335 101
Dotations exceptionnelles	780 482
Total	2 034 700

5. Autres informations

5.1. Identité de la société mère consolidante

AAF McQuay Netherlands BV, dont le siège social est situé, Phileas Foggstratt 5, 7821 AJ EMMEN, NETHERLANDS, intègre globalement les comptes de la société dans ses comptes consolidés.

5.2. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	63	
Agents de maîtrise et techniciens	42	
Employés	1	
Ouvriers	33	1
Apprentis	1	
Total	140	1

5.3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

Annexe aux comptes annuels (suite)

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

5.4. Engagement de retraite

Le montant de l'engagement en matière de pension, indemnités de départ en retraite s'élève au 31 mars 2024 à 949 000 €.

Les paramètres suivants ont été retenus pour le calcul

Age de départ volontaire en retraite : 60 ans

Taux d'actualisation net d'inflation : 2,9 %

Taux d'augmentation des salaires : 2,5 %

Taux de mortalité : Table de mortalité TD 88-90

Table de turn-over : 3 %

Calcul des engagements effectué selon la Convention : Convention de la métallurgie

5.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 concerne l'audit légal et s'élève à 86 311€.

5.6. Engagement et passifs éventuels

Engagements financiers reçus (Montants en euros)	Total	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties données, avals et cautions	1 471 482	-	-	Clients
Total	1 471 482-	-	-	-

6. Evènements postérieurs à la clôture

Comme l'année précédente, le groupe Daikin Japan a fourni une lettre de soutien le 16 juillet 2024. Dans cette lettre, il s'engage à supporter financièrement l'entité AAF France pendant au moins un an à compter de l'arrêté des comptes du 31 mars 2024 afin qu'elle puisse respecter ses engagements financiers.

AAF FRANCE était basé sur deux sites de production distincts : Gasny (27) pour la division P&I et Heudebouville (27) pour la division C&I. (Moins de 40 km de distance).

Durant l'exercice clos au 31 Mars 2024, il a été décidé de réunir les deux divisions sur un même site, celui de Gasny et de sortir des locaux de Heudebouville sur lesquels AAF France était locataire.

Le déménagement a été finalisé en octobre 2024.

Un PSE, dont les modalités ont été envoyées au CSE le 19 mars 2024, a été voté en juillet 2024 et a été mis en place pour les salariés C&I. Le montant de la provision est comptabilisé au 31 mars 2024 en provisions pour charges.

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 624		122 845
Terrains	71 802		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 995 030		23 152
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	1 027 759		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 851 920		263 019
Installations générales, agenc., aménag.	451 341		50 655
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	339 580		46 521
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 512 393		1 448 979
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 249 825		1 832 326
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	173 464		176 146
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	173 464		176 146
TOTAL GENERAL	10 494 914		2 131 317

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			194 470	
Terrains			71 802	
Constructions sur sol propre		8 811	4 009 372	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			1 027 759	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		506 293	2 608 645	
Installations générales, agencements divers			501 996	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		33 086	353 015	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		400 987	2 560 385	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		949 177	11 132 974	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		173 464	176 146	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		173 464	176 146	
TOTAL GENERAL		1 122 641	11 503 589	

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 624	9 899		81 523
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 489 585	145 749	1 510	2 633 824
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	599 176	46 859		646 035
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 344 138	124 905	471 742	1 997 301
Installations générales, agenc. et aménag. divers	378 188	20 117		398 304
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	248 788	40 186	33 086	255 888
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 059 875	377 815	506 338	5 931 352
TOTAL GENERAL	6 131 499	387 714	506 338	6 012 876

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							
Charges réparties sur plusieurs exercices				Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	124 000 327 713	212 728 345 762	306 627 308 259	30 101 365 216
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	451 713	937 731	614 886	774 558
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	683 550 374 138	67 391 64 124	68 254 132 377	682 687 305 885
DEPRECIATIONS	1 057 688	131 515	200 631	988 572
TOTAL GENERAL	1 509 401	1 069 246	815 517	1 763 130
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		349 029 212 728	815 515	

Voir le rapport de l'Expert-Comptable

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		176 146		176 146
Clients douteux ou litigieux		81 653	81 653	
Autres créances clients		9 978 579	9 978 579	
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		6 800	6 800	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		24 823	24 823	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses				
Groupe et associés				
Débiteurs divers		40 797	40 797	
Charges constatées d'avance		241 002	241 002	
TOTAL GENERAL		10 549 799	10 373 654	176 146
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine		10	10	
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		7 000 000	7 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		6 130 583	6 130 583	
Personnel et comptes rattachés		1 204 417	1 204 417	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		957 168	957 168	
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		30 550	30 550	
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		335 968	335 968	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes		163 115	163 115	
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL		15 821 811	15 821 811	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		7 000 000		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 421 582		
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				